

<https://www.paris-normandie.fr/id454576/article/2023-10-04/infanticide-dans-leure-il-fallu-g...>

Par Paris-Normandie

10 min read

Infanticide dans l'Eure : « Il a fallu gérer jusqu'au vertige », raconte le maire de Conches-en-Ouche

Lors du conseil municipal de Conches-en-Ouche, le mardi 3 octobre 2023, organisé une semaine après la disparition de la petite Lisa, battue à mort, le maire est revenu sur la difficulté de gérer ce genre d'événement.



Quelque 400 personnes se sont rassemblées samedi 30 septembre 2023 à l'initiative de la mairie pour rendre hommage à Lisa, 3 ans, battue à mort - Photo BORIS MASLARD

PARIS
NORMANDIE

Publié: 4 Octobre 2023 à 16h12 Temps de lecture: 2 min

Les élus de Conches-en-Ouche se sont réunis mardi 3 octobre 2023 pour un conseil municipal à la tonalité particulière. Il survenait en effet quelques jours après les douloureux événements ayant provoqué la tristesse, la sidération et l'émotion dans la commune : le décès la petite Lisa, 3 ans, battue à mort. Un moment de recueillement en hommage à la fillette était d'ailleurs organisé par la commune euroise samedi 30 septembre au matin.

VIDÉO. Lisa, 3 ans, tuée à Conches-en-Ouche : l'hommage

Une cinquantaine de médias

En prologue de cette réunion, Jérôme Pasco, le maire, est revenu avec pudeur et retenue sur les moments difficiles traversés par les proches et les intervenants.

Dans une ambiance recueillie et grave, le premier magistrat a fait état de « la solitude éprouvée par l'édile face à l'indicible, par le déferlement de la tempête médiatique. Il a fallu gérer jusqu'au vertige, la présence de la cinquantaine de médias présents sur le terrain. Ce fut une épreuve pour nous qui faisons face à une situation inédite, sans repères. Nous nous sommes sentis un peu seuls alors que la situation exigeait une démarche collective. Nous adressons donc un message aux institutions car ce drame a échappé aux radars classiques. »

Jérôme Pasco a profité de ce conseil pour annoncer la mise en place d'un « plan de travail au sein du conseil municipal, pour prévenir et détecter les signaux faibles qui pourraient encore échapper à la vigilance des services sociaux. Dans une société où la misère sociale engendre la violence, les enfants ne sont plus protégés. Souvenons-nous qu'un enfant sur dix est victime de violences – toutes actions confondues. Par ailleurs, la Ville présente sa demande d'adhésion à la Charte des droits de l'enfant, sous l'égide de l'Unicef. Ceci facilitera la formation des parents, des acteurs locaux ou de tous ceux qui sont en responsabilité dans les milieux de l'enfance. »

Lire aussi

Les trois décisions à retenir du conseil municipal de Conches-en-Ouche